

Proxi Services sprl

11, rue d'Arlon, Post B-6717 Attert

Ouverture bureau

Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 Sauf le mercredi, de 8h30 à 12h30

Tél.: 063/456.454

e-mail: info@proxiservices.be

Gérante: Murielle Forget

Responsable Service: Pascale Cimino

Atelier de repassage Post

11, rue d'Arlon, Post B-6717 Attert Tél.: 063/456.983

Ouvert

Le lundi et le vendredi de 8h30 à 18h00 Le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h00 Le samedi de 8h30 à 12h30

Atelier de repassage Arlon

230, rue de Bastogne B-6700 Arlon Tél.: 063/456.864

Ouvert

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 Le samedi de 8h30 à 12h30



Proxi Services sprl est une société agréée depuis près de 10 ans dans les

Titres-Services



6,30 € de l'heure

Vous recherchez une aide pour vos tâches ménagères ?

- Nettoyage.
- Repassage à domicile ou en atelier.

Proxi Services est à votre disposition pour toutes ces activités dans le cadre du système des titres-services.

Avantages pour l'<u>utilisateur</u>:

- Coût de l'heure de travail : 9,00 €
 - ... dont 30% déductible fiscalement!
 - ... d'où un coût réel de l'heure de travail de 6,30 €.
- Garantie de qualité du service presté.
- Assurance contre l'ensemble des risques liés à l'activité.

Proxi Services, l'assurance de la qualité au meilleur prix :

- Proxi Services est une sprl, ayant reçu l'agrément N° 01740 lui permettant de travailler sous le régime des titres-services.
- ◆ En tant que société privée, Proxi Services vous assure d'un suivi de la qualité du service presté.
- Grâce aux titres-services, *Proxi Services* vous propose ce service à un tarif inférieur au prix du travail en noir.



Un seul N° 063 / 456.454

Régularisation d'un travail au noir . . .

Si vous occupez actuellement une aide ménagère non déclarée...

- Avez-vous pensé aux risques d'accident ?
- Quelle sera votre responsabilité ?
- Avez-vous des garanties par rapport à l'absentéisme ?

Si vous êtes vous-même aide ménagère non déclarée...

- Pensez-vous être couverte en cas d'accident ?
- Quelles sont vos garanties sociales, et la pension, y avez-vous songé ?
- N'hésitez pas à contacter *Proxi Services* qui évaluera avec vous, en toute confidentialité, comment régulariser cette situation.

Avantages pour le <u>travailleur</u>:

En vous engageant, *Proxi Services* vous propose :

- ◆ Salaire intéressant (Salaire brut selon ancienneté + frais de déplacement + prime de fin d'année).
- Couverture sociale, congés payés.
- Assurance contre les risques d'accidents de la profession.
- Cotisation pour votre pension.
- Ambiance de travail chaleureuse et respectueuse des différents partenaires.

Renseignements complémentaires:

- Renseignements sur *Proxi Services* au N° 063/456.454
 ou par e-mail à l'adresse : info@proxiservices.be
- ♦ Renseignements sur les Titres-Services : http://www.titres-services.be